

Avis de santé publique

Avis d'ébullition d'eau pour Whale Cove

Le 15 août 2016

Whale Cove (Nunavut)

Jusqu'à nouvel ordre, les résidents de Whale Cove doivent faire bouillir leur eau avant de la consommer.

Il s'agit d'une mesure préventive étant donné les taux inacceptables de bactéries coliformes dans le réseau d'approvisionnement en eau. Le ministère de la Santé travaille en collaboration avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux pour étudier la question, et il effectue d'autres analyses de la qualité de l'eau.

Pendant qu'un avis d'ébullition d'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau pour les utilisations suivantes :

- eau à boire;
- eau pour la préparation pour nourrissons;
- eau pour la préparation des jus et des glaçons;
- laver les fruits et les légumes;
- cuisiner;
- se brosser les dents

Vous pouvez faire bouillir l'eau dans un chaudron ou une bouilloire sur la cuisinière ou dans une bouilloire électrique sans arrêt automatique.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau servant à autre chose que les utilisations énumérées ci-dessus.

###

Renseignements aux médias :

Irma Arkus

Gestionnaire, Communications et relations publiques

Ministère de la Santé

867 975-5762

iarkus@gov.nu.ca

[illegible]

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.

Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Oablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.

Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.